Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederic Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le comté Doun, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le comté Doun, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de St Patrice et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans

la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres:

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'éprouve la plus grande satisfaction à vous rencontrer au commencement de

l'année, qui me paraît être l'époque la plus convenable pour votre réunion.

Je dois vous féliciter sur l'organisation du corps de police du Nord-Ouest, et sur le succès de ses opérations. Il a puissamment contribué à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les tribus sauvages,—à faire disparaître le trafic des liqueurs enivrantes,—à établir un commerce légitime,—à la perception des droits de douane,—et, par-dessus tout, à maintenir la sécurité des personnes et de la propriété dans le territoire. Un autre résultat de la présence de la police dans le Nord-Ouest a été de permettre au gouvernement de réduire considérablement les cadres de l'établissement militaire dans cette partie du pays.

La négociation d'un traité amical avec les *Cris* et les *Sauteux* du *Nord-Ouest* pour la cession du territoire, peut être regardée comme une nouvelle garantie de la continuation des bonnes relations qui ont existé jusqu'ici avec les tribus sauvages de

cette vaste région.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter une trèsgrande partie de la province d'Ontario, y compris tout le littoral de la baie Georgienne et du lac Supérieur. Ce voyage officiel m'a permis de me former une meilleure idée de la grande étendue de pays comparativement bien peuplée, et de celle qui est encore presque complètement à l'état primitif. J'ai partout été reçu de la manière la plus empressée, et j'ai été heureux de voir l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui se manifestaient partout.

Vous aurez à vous occuper d'une mesure pour la création d'une cour suprême. La nécessité d'une pareille mesure est devenue chaque année de plus en plus évidente, depuis l'organisation de la Confédération; elle est essentielle à notre système de juris-

prudence et au règlement des questions constitutionnelles.

Vous serez aussi appelés à étudier un bill concernant l'importante question de la

faillite.

Des mesures vous seront soumises pour la réorganisation du gouvernement du Nord-Ouest, et la refonte des lois concernant cette partie du pays,—pour l'établissement d'une loi générale d'assurance,—et au sujet des droits de propriété littéraire.

Des progrès satisfaisants ont été faits dans l'exploration de la route du chemin de fer canadien du Pacifique. Des mesures ont été prises pour assurer la prompte construction de l'embranchement de la baie Georgienne et pour établir une correspondance avec le réseau des chemins de fer de l'est. Les études du chemin entre le lac Supérieur et Fort Garry, qui seront prêtes dans quelques jours, fourniront des renseignements d'après lesquels des soumissions pourront être demandées pour la construction des parties est et ouest de cette section, de manière à atteindre les eaux navigables de l'intérieur.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis. Le budget de l'année